

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Direction de l'école élémentaire La paix à Saint Marcellin-en-Forez

Référence aux circulaires :

Référentiel métier des directeurs d'école BO n°7 du 11 décembre 2014

- Responsabilités pédagogiques ;
- Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école ;
- Relations avec les parents et les partenaires de l'école ;

❖ Les missions du poste :

Outre les missions administratives et institutionnelles habituelles, ce poste de direction se définit autour des missions prioritaires suivantes :

- le pilotage pédagogique de l'équipe enseignante pour la réussite de tous les élèves ;
- la mise en œuvre d'organisations permettant une continuité entre les temps scolaires et périscolaires en lien avec la direction du périscolaire et les services municipaux ;
- un travail spécifique autour du dispositif ULIS afin d'étayer toutes les situations d'inclusion.

Accompagner au sein de l'école les pratiques enseignantes :

- Coordonner les actions entre les classes, entre les cycles pour une cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;
- Identifier les besoins des élèves en terme d'apprentissage
- Prioriser les actions au sein de l'école
- Mettre en place des parcours d'élèves riches et cohérents en appui les liaisons GS/CP et école/collège

Construire une continuité éducative :

- Mettre en œuvre un partenariat pour construire un temps de l'enfant réfléchi
- Renforcer la cohérence entre le projet d'école, les projets pédagogiques et les projets périscolaires
- Participer à tous les temps de concertation nécessaires pour améliorer le fonctionnement général des temps scolaire et périscolaire
- Mener une réflexion autour de la continuité des prises en charge des élèves entre les temps scolaire et périscolaire afin de répondre de manière cohérente et adaptée aux familles dans les situations particulières (gestion des retards pour les temps scolaires et périscolaires, participation de la direction du périscolaire aux équipes éducatives si nécessaire...)
- Produire des bilans d'étape avec l'équipe de circonscription

Dispositif ULIS

- renforcer le principe d'inclusion en permettant des inclusions de qualité sur des temps d'apprentissage des fondamentaux dans les classes de référence
- poursuivre le travail d'inclusion initié par la circonscription et le coordonnateur ULIS en produisant des bilans d'étape partagés avec l'équipe enseignante et la circonscription

❖ **Compétences attendues :**

Savoir-être

- Capacité de travail en équipe
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation
- Loyauté et capacité à rendre compte à sa hiérarchie
- Qualité d'écoute, disponibilité
- Autonomie
- Devoir de confidentialité

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) et conditions d'exercice :**

Les enseignants voulant faire part de leur candidature devront déposer une demande sur COLIBRIS. Un CV et une lettre de motivation seront à déposer sur l'application.

❖ **Conditions de recrutement :**

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou ancienneté...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention de liste d'aptitude permet l'affectation à titre définitif.